Résumé du Projet Professionnel

(Gestionnaire Transport - Adrien Gonzalez)

Prestations Annexes est une société dont le coeur de compétence est l'accompagnement de créateurs d'entreprise en transport.

Afin de faciliter la mise en relation entre entrepreneurs et gestionnaires, commissionaires transport, l'idée d'une plateforme, façon "Le Bon Coin" est née du constat qu'aucun site gratuit spécialisé à cet effet n'existait!

Pour les créateurs de sociétés transports ne disposant pas eux même d'une capacité professionnelle, pour exercer la profession de transporteur, profession qui rappelons le est très règlementée, il leur est donné la possibilité de pouvoir solliciter une personne externe à cet effet.

Ce projet professionnel consiste donc à créer une plateforme **gestionnairetransport.com** par laquelle la mise en relation entre gestionnaires, commissionnaires et entrepreneurs transports est facilitée.

La plateforme a pour premier but d'être simple d'utilisation et permettre aux utilisateurs inscrits de proposer leurs services en tant que gestionnaire transport de marchandises (-3.5 T / +3.5 T), gestionnaire de voyageurs (-9 / +9 places) et commissionnaire transport.

Les gestionnaires et commissionnaires qui souhaitent proposer leurs services de mises à disposition de capacités, via la plateforme, doivent fournir leurs attestations de capacité professionnelle certifiants leur éligibilité. (vérifié par l'administrateur via un back office).

Le site possède un ensemble de fonctionnalités permettant de faciliter son utilisation:

- des filtres pour la recherche (région, type de capacité +3.5T, -3.5T, voyageur, ...)
- une possibilité de mettre des annonces en favoris
- un espace utilisateur (page de profil, annonces postées, date d'inscription, messagerie personnelle...)

•

Pour terminer, ce site possède une interface administrative accessible au gérant du site permettant :

- la consultation de l'ensemble des annonces en attente de validation
- l'archivage de la base des utilisateurs sous forme de liste (possibilité de ban un utilisateur 30 jours / permanent)
- le pilotage des services en les ajoutant et/ou en supprimant (comme l'option payante de mise en avant des annonces)
- la visualisation et la gestion des paiements effectués par les utilisateurs.